CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E64308 **VALABLE JUSQU'AU** 13/12/2024

ÉDITÉ LE **19/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2001
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/10/2019
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BREUC 439792250

Siret : **439 792 250 00037**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5036569

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 39910478

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 39910478

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : **LES TOITS DE BRETAGNE**
Sigle : LES TOITS DE BRETAGNE
6 RUE DES TILLEULS
22230 MERDRIGNAC

Téléphone : 02 96 80 09 48 **Fax :**
Portable :

Site Internet : lestoitsdebretagne-merdrignac.fr
E-mail : c.posson-trouchard@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
TROUCHARD PHILIPPE GÉRANT / TROUCHARD PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	24/11/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.